

# ÉLECTION à la Commission Consultative Paritaire AGENTS CONTRACTUELS Scrutin du 15 NOVEMBRE 2011

## V O T E Z Fédération Syndicale Unitaire

En 2009, vous nous avez majoritairement confié la responsabilité de vous représenter dans les différentes CCP, véritables instances de défense des intérêts des agents contractuels, nouvellement mises en place grâce à l'action de la FSU. Dans chacune, les élus de la FSU n'ont eu de cesse de mettre à profit cette légitimité représentative pour contraindre l'administration à rétablir dans leurs droits chaque collègue et à aller dans le sens d'une amélioration des conditions de travail et d'emploi de tous.

**Pour les agents contractuels,**

**La titularisation reste la priorité de la FSU.**

Dans le cadre des négociations au MAAPRAT relatives au dispositif de titularisation, la FSU, première organisation syndicale du Ministère, pourra dès lors exiger la titularisation de tous les contractuels nationaux, régionaux et sur budget d'établissement, dont ceux à temps incomplet (moins de 70%).

**EN VOTANT MASSIVEMENT pour la F S U ,  
c'est cette exigence  
que vous porterez devant le Ministre.**

**snetap**  
FSU.  
Syndicat National de l'Enseignement  
Technique Agricole Public

**U.**  
**F.S.U.**

**SYGMA**  
FSU  
SYNDICAT GENERAL  
DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE  
Syndicat général du  
Ministère de l'Agriculture

Fédération Syndicale Unitaire

**Agents contractuels, vous avez des droits !  
EN VOTANT F S U , vous serez entendus !**

***Là où la FSU était majoritaire, le rapport de force instauré avec  
l'administration, nous a permis d'obtenir  
des avancées sans précédent :***

- ➔ Une revalorisation salariale historique pour les ACEN,
- ➔ Un accompagnement réel, un suivi efficace et une défense déterminée des agents dans les CCP régionales.

***Dans les Commissions Consultatives Paritaires (CCP),  
les élus de la FSU continueront :***

- ➔ **De combattre** les licenciements et les non-reconductions de contrats en particulier pour ceux travaillant, souvent depuis des années, sur des missions permanentes de service public.
- ➔ **De se battre** pour obtenir des rémunérations (grilles indiciaires et primes), des droits sociaux (chèques vacances, prestations sociales) et des conditions de travail et d'emploi identiques aux titulaires exerçant des fonctions analogues.
- ➔ **D'exiger** l'extension des attributions de la CCP pour une véritable défense collective de tous : droit à la formation, prise en compte des qualifications, mobilité, recours individuels, etc.
- ➔ **De lutter** contre toutes les formes de précarité (psychologique, sociale et matérielle).
- ➔ **De revendiquer** que la gestion de l'ensemble des agents contractuels soit nationale et non régionale ou locale, pour une véritable justice entre les personnels et ainsi éviter les dérives clientélistes.

***Localement, régionalement, nationalement,  
défendre les droits de chacun dans l'intérêt de tous,  
tel est notre engagement***

**U.**  
**F.S.U.**

**SYCMA**  
**FSU**  
FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE  
DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
**snetap**  
**FSU.**

**Dès réception du matériel de vote et  
Avant le 15 novembre 2011**

**Votez et Faites voter  
Fédération Syndicale Unitaire**